

Bonjour Monsieur,

Je suis riverain de la rue du Passeur – sur la commune de Plouer sur Rance.

N'étant pas en mesure de me rendre à la permanence en mairie, je vous formule ci-après mes interrogations.

1 – Des études ont-elles été menées pour évaluer l'impact de ce trafic très conséquent sur le pont St Hubert et le cas échéant des travaux de remise en état post déviation sont ils planifiés/budgetisés.

2 – Lors de la réunion publique de la Ville es nonais, il a été mentionné que l'utilisation d'enrobé « anti-bruit » n'était pas écarté pour le pont chateaubriant. Quel est le surcout de cette alternative et quel gain est attendu en terme de bruit ?

3 – les poids lourds ne seront pas autorisés sur la déviation – quels contrôles seront mis en place ? Est il possible de prévoir un radar discriminant sur gabarit ? A défaut de contrôle permanent, il est certain que cette interdiction ne sera pas suivie et les conditions de circulation au niveau de Port St Jean sont incompatible avec le circulation de poids lourds.

4 – compte tenu des trafics envisagés, les riverains de la Rue du Passeur et la rue du Petit Clos demandent la mise en place d'un feu à déclenchement automatique afin de pouvoir sortir de chez eux en relative sécurité dans un temps raisonnable.

Cdlt.

Franck Chevasson